

SYNTHÈSE 2023

LES ÉTATS GÉNÉRAUX
DES MUSIQUES
DU MONDE

19

20 Septembre
2023

ACTE 1 :

GÉOPOLITIQUE ET
MUSIQUE

¡Franchement!
Parlons-en !



ZONE
FRANCHE
LE RÉSEAU
DES MUSIQUES
DU MONDE



#Édito

Parler des Musiques du Monde, c'est parler des cultures du monde, donc de soi et de l'autre. C'est faire débat sur les échanges et rapports interculturels et inter-identitaires. C'est chérir la différence contre l'uniformisation. C'est choisir l'ouverture contre le repli. C'est parler des arts et des cultures en dehors des logiques de marché. C'est interroger le rapport de la musique à la société et donc l'enjeu de prise de pouvoir politique et économique dont elle est l'objet, tant elle façonne les identités et les imaginaires.

Ces questions, et tant d'autres, sont au coeur de multiples temps de rencontres professionnelles lors de nos Etats Généraux au long d'une séquence de 2023 à 2026, en France et en Allemagne.

Cécile Héraudeau,
Présidente de Zone Franche



**ETATS GÉNÉRAUX DES
MUSIQUES DU MONDE 2023**

En Podcast sur Youtube

ÉTATS GÉNÉRAUX DES MUSIQUES DU MONDE

Table des matières

19 Septembre 2023

#01 | La coopération culturelle (française, européenne, internationale) : entre appui et échanges réels avec les acteurs locaux, ou bien softpower et uniformisation culturelle artistique et économique. **P.6**

#02 | Quelle place pour les Musiques du Monde dans un monde multipolaire aux diverses tensions ? **P.14**

20 Septembre 2023

#03 | Dynamique de décolonisation et retour des œuvres : quid du patrimoine culturel immatériel et de la musique ? **P.20**

#04 | Musiques et (im-)migrations : influences et confluences des migrations sur les syncrétismes musicaux, sociaux et culturels. **P.26**

 Théâtre de l'Alliance Française,
101 boulevard Raspail - 75006 PARIS
Métros Saint-Placide (ligne 4) ou Rennes (ligne 12)

    www.zonefranche.com



**ZONE
FRANCHE**
LE RÉSEAU
DES MUSIQUES
DU MONDE

Introduction



Cécile Héraudeau, Présidente de Zone Franche, accueille les participants aux États Généraux organisés sous le haut patronage de Mme la Ministre de la Culture. Les derniers États Généraux de Zone Franche datent de 2013. Dix années sont passées et ont été marquées par l'amplification de phénomènes durables : la montée de l'extrême droite, la crise climatique devenue urgence climatique ou encore la place de la diversité culturelle entre mondialisation et marchandisation de la culture. Les multiples crises politico-militaro-diplomatiques viennent interroger la capacité de la France à accueillir l'autre.

Cécile Héraudeau ne peut s'empêcher de faire allusion à la récente instruction du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères qui demande à toute structure subventionnée de suspendre les coopérations avec les pays du Sahel. En dépit des clarifications apportées dans un second temps, cette instruction reste inacceptable. La question de la circulation internationale des artistes est posée. Zone Franche est donc conscient du monde dans lequel doivent vivre les artistes.

Cécile Héraudeau tient à remercier les intervenants, les participants et le théâtre de l'Alliance Française pour son accueil.

Sébastien Laussel, Directeur du réseau Zone Franche, souligne que les États Généraux se dérouleront sur une séquence de 4 ans avec l'idée de parvenir à un discours issu de l'intelligence collective dès 2026. Ce discours commun servira à se projeter vers l'avenir dans un état d'esprit positif. La thématique choisie, « géopolitique et musique », est en prise directe avec l'actualité. Depuis que le programme a été construit, ces États Généraux ont été rattrapés par la réalité, par les talibans qui ont décidé de détruire les instruments de musique en Afghanistan, par les événements au Niger et plus récemment par l'instruction du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Les États Généraux s'ouvriront par une séquence centrée sur la coopération culturelle internationale et sur la dichotomie entre l'action institutionnelle et les acteurs de terrain. L'action institutionnelle constitue-t-elle un réel appui aux acteurs locaux ? N'est-elle pas davantage une forme de softpower ? Dans un contexte marqué par de vives tensions entre pays, mais également à l'intérieur des pays, comment les artistes continuent-ils à créer, vivre, faire vivre leurs œuvres et les diffuser ? Les États Généraux permettront par ailleurs de discuter de la décolonisation du patrimoine immatériel. Enfin, il sera question du lien entre musique, migrations et immigrations.

La coopération culturelle (française, européenne, internationale) :

#01

entre appui et échanges réels avec
les acteurs locaux, ou bien softpower
et uniformisation culturelle artistique
et économique.



Modération :

Michaël Spanu, Chercheur et consultant spécialisé dans les industries culturelles et créatives, la vie nocturne et la gouvernance urbaine.

Intervenants :

Marc Ambrogiani, Directeur artistique du Festival Nuits Méris

Charles Houdart, Chargé de mission industries culturelles et créatives à l'Agence Française de Développement

Sébastien Lagrave, Directeur de l'association Africolor

Salaha Maiga, Directeur du Festival Vivre Ensemble Tombouctou (Mali)

Gaëlle Massicot Bitty, Responsable du Pôle Musique & Spectacle vivant à la Direction de la Création Artistique et des Industries Culturelles de l'Institut Français

Alexandre Navarro, Secrétaire général à la Commission nationale française pour l'UNESCO

Agnès Saal, Haute fonctionnaire Diversité-Égalité, Cheffe de la Mission Expertise Culturelle Internationale, Ministère de la Culture



Michaël Spanu signale l'absence de **Salaha Maiga**. Celui-ci s'exprimera au travers d'une courte vidéo.

Salaha Maiga, Directeur du Festival Vivre Ensemble Tombouctou (Mali), adresse un message vidéo aux participants aux États Généraux des Musiques du Monde. Dans un climat de tension au Mali, il n'a pas été en mesure de faire le déplacement. Le Mali s'inscrit dans un monde beaucoup plus fermé que l'Europe. Des artistes se retrouvent isolés. Si l'art est reconnu, les artistes sont confrontés à l'isolement. Le Festival Vivre Ensemble de Tombouctou permet aux artistes de différents pays de se retrouver. La majorité n'ont pas les moyens d'être sur le marché mondial. Même à l'ère du numérique, le monde reste en mutation. Les artistes sont nombreux à rencontrer des difficultés pour s'exprimer. Le numérique doit les aider à faire écouter leur production. Les talents existent partout, mais sont isolés en raison de la situation extrêmement compliquée des différents pays d'Afrique. Souvent, les artistes ne tentent même pas de s'affirmer comme musiciens du monde sur la scène internationale. C'est tout l'enjeu du festival Vivre Ensemble de Tombouctou.

Michaël Spanu invite les panélistes à dire quelques mots sur la place de la coopération culturelle dans leur quotidien.

Charles Houdart, Chargé de mission industries culturelles et créatives à l'Agence Française de Développement, remarque que la coopération culturelle n'était pas une évidence dans les missions de l'AFD. Il lui a été demandé de réfléchir à une intervention auprès des industries culturelles et créatives. Il

y a encore un certain nombre d'années, la vision de la culture était très économique. Il s'agissait de valoriser l'apport de l'industrie en termes d'emploi et de croissance économique. Au fil du temps, le débat s'est élargi. Le développement ne se limite pas à des indicateurs économiques servant à montrer que l'argent a été bien utilisé. La culture est appréciée au travers du lien social, de la cohésion et de la citoyenneté. L'AFD s'inscrit donc désormais dans un dispositif plus large. Elle n'intervient plus de manière isolée. En 2018, l'AFD a validé sa stratégie, laquelle porte 4 sujets : les infrastructures, la formation professionnelle, les politiques publiques et l'entrepreneuriat.

Gaëlle Massicot Bitty, Responsable du Pôle Musique & Spectacle vivant à la Direction de la Création Artistique et des Industries Culturelles de l'Institut Français, souligne que l'Institut Français porte l'action culturelle de la France à l'étranger en lien avec son réseau diplomatique. La diplomatie culturelle a fêté ses 100 ans en 2022. Elle est née au lendemain de la 1^{re} guerre mondiale grâce à l'initiative d'artistes désireux de renouer des liens à l'intérieur de l'Europe. L'Institut Français est un établissement multidisciplinaire et travaille avec les autres acteurs pour accompagner les artistes dans leurs projets à l'international. Sur le continent africain, il remplit une mission d'accompagnement de la société civile. Le dialogue avec la société civile dans tous les contextes du monde est au cœur des missions de l'Institut Français.

Agnès Saal, Haute fonctionnaire Diversité-Égalité, Cheffe de la Mission Expertise Culturelle Internationale, Ministère de la Culture, porte deux politiques :

- En sa qualité de haute fonctionnaire diversité et égalité, elle conçoit, pilote et coordonne les politiques culturelles centrées sur la prévention des discriminations, dont celles basées sur l'origine ethno-raciale, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le lieu de résidence ou la vulnérabilité économique. Ces critères sont autant d'obstacles à l'intégration dans le monde culturel, voire à la pratique culturelle.

- Elle dirige la Mission Expertises Culturelles Internationales (MECI), laquelle promeut un nouveau format de relations avec les pays étrangers. La MECI est un point de rencontre entre la demande internationale en matière d'expertise culturelle et l'offre d'expertise que la France peut déployer. Elle opère également un suivi des projets. L'expertise de la MECI est rémunérée. La relation est celle d'un fournisseur avec son client. Cette position est assumée. Si le fournisseur est rémunéré, le client doit être satisfait de la prestation fournie. Le financement peut venir de l'AFD ou des pays demandeurs s'ils sont solvables, mais doit être garanti, quelle que soit la source de financement. Si la MECI apporte son expertise, sa démarche n'est pas descendante. La France n'amène pas sa lumière au monde. Il ne s'agit pas non plus de dupliquer des modèles français. La MECI aide le partenaire à définir son propre projet et lui donne des clés. Il est bien question d'un dialogue menant à la co-construction du projet du partenaire.

Alexandre Navarro, Secrétaire général à la Commission nationale française pour l'UNESCO, souligne que l'UNESCO travaille pour le compte des Nations Unies dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication, c'est-à-dire dans des domaines devant concourir à la paix. Dans l'idéal de 1945, si les sociétés civiles se mettent à coopérer, elles ne se font plus la guerre. Un relativisme culturel des droits humains s'observe depuis un certain nombre d'années. Certains États-Membres, même s'ils sont signataires de la charte des Nations Unies, n'hésitent plus à affirmer que les droits humains ne s'appliquent pas de la même manière en fonction des régions et des cultures. Au sein de l'UNESCO, l'émergence d'un monde multipolaire est évidente. La défense des valeurs de la démocratie est de plus en plus minoritaire. Selon les sujets, certains États-Membres peuvent faire preuve de connivence ou rester silencieux. La résolution du Conseil exécutif condamnant la guerre en Ukraine a seulement été adoptée

par 22 voix pour. Les réponses culturelles aux grands enjeux contemporains sont clairement insuffisantes. En Afghanistan, la société civile n'a pas été en mesure de faire face aux talibans après le retrait des troupes états-uniennes. Dans certaines régions, il est important d'être présent pour porter les messages sur les droits humains. À défaut, d'autres interviendront et porteront d'autres messages.

Marc Ambrogiani, Directeur artistique du Festival Nuits MétiS, souligne que l'événement a dû changer plusieurs fois de territoire en raison de revirements politiques. Les 17 premières années, le festival s'est centré sur la création. Un travail de coopération avec une ville algérienne a ensuite été mis en œuvre. Il a permis d'organiser un festival axé sur les échanges. En 2012, l'État algérien a apporté son financement et en a profité pour casser les liens qui avaient pu être tissés entre les associations françaises et algériennes. **Marc Ambrogiani** ne se décourage pas et espère relancer les échanges de familles entre les villes de Béni Abbès et de Septèmes-les-Vallons.

Michaël Spanu invite **Marc Ambrogiani** à définir ce qu'est la coopération décentralisée.

Marc Ambrogiani explique que le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères alloue des fonds aux collectivités locales pour que celles-ci engagent des programmes de coopération. C'est notamment le cas de la ville Septèmes-les-Vallons, laquelle gère entièrement le programme d'échange avec la ville de Béni Abbès.

Sébastien Lagrave, Directeur de l'association Africolor, a le sentiment d'entrer dans le monde d'après, c'est-à-dire le monde du softpower et de la coopération culturelle. Il se désole de l'absence de Salaha Maiga à cause du siège de Tombouctou par une coalition hybride. Seul le sud du Mali reste tenu par la junte au pouvoir. Depuis 2018-2019, la guerre informationnelle menée à la gloire de la Russie sur les réseaux sociaux tue la coopération culturelle. Les récits communs

entre le Mali et la France sont détricotés. Cela n'a pas été pris au sérieux par Paris. En 2023, les symboles de la France sont attaqués. Les outils sont détruits. Des projets auraient pu se faire, mais ne se feront pas. L'ère du softpower culturel est passée. Les idéaux de paix et de dialogue disparaissent dans un monde de mise en tension où les valeurs universalistes deviennent minoritaires. Il est important de rendre hommage aux personnels des ambassades, des instituts et des alliances, lesquels risquent leur vie. L'appui des militaires doit également être salué.

Michaël Spanu souhaite avoir le point de vue des panélistes sur l'évolution de la coopération et sur le changement de stratégie au niveau institutionnel.

Charles Houdart souligne que l'AFD est un nouveau venu au sein de la coopération culturelle. Elle est à l'écoute de ce qui est dit haut et fort depuis plusieurs années sur le terrain. Il est clair que la coopération ne peut plus être descendante et infantilisante.

Michaël Spanu s'interroge sur la stratégie des autres pays en matière d'aide au développement.

Charles Houdart note à titre d'exemple que l'Allemagne est très active au travers du réseau de Goethe Institute. En France, les subventions sont possibles au sein de 21 pays, dont 20 se situent en Afrique. L'AFD finance des projets dans une logique de réponse à une demande. Elle ne porte pas d'offre.

Gaëlle Massicot Bitty remarque qu'une directive politique prise voici 2 ans fait de l'Afrique une région prioritaire. Des commandes politiques ont été passées et ne sont pas sans lien avec la diplomatie française. Ce mouvement s'est accéléré en 2023 avec la création d'un nouveau fonds visant à financer des projets structurants. Il est vrai que les événements en cours dans un certain nombre de pays mettent un frein à cet élan de coopération. La séquence est difficile pour l'Institut Français et va à l'encontre de ce que l'IF a pris du temps à construire.

Michaël Spanu se demande si les instituts



des autres pays européens s'orientent vers de nouvelles voies de dialogue dans un contexte de guerre informationnelle.

Gaëlle Massicot Bitty prend l'exemple du Burkina Faso, où l'Institut Français a été incendié. Le secteur culturel condamne ce type d'attaque. Un travail est mené hors les murs avec les acteurs locaux pour maintenir une offre. La diplomatie française est très éloignée des pratiques de manipulation de la Russie ou de la Chine. Cela étant, le lien ne s'est jamais rompu avec les acteurs locaux. Au niveau européen, la diplomatie française a tendance à vouloir être présente partout là où l'Allemagne et le Royaume-Uni ont des politiques plus ciblées. Cette posture française est le fruit de l'histoire, mais doit être questionnée.

Michaël Spanu souhaite obtenir des précisions sur l'intervention de l'Institut Français dans la dimension économique de la culture.

Gaëlle Massicot Bitty explique que l'Institut Français peut participer au financement des études et des projets de l'industrie culturelle et créative.

Michaël Spanu propose à **Agnès Saal** de relever les manques ayant conduit à la création de la MICE et l'invite à préciser les actions prises dans le secteur musical.

Agnès Saal précise que le Ministère de la Culture, en qualité d'entité administrative et politique, avait relativement peu exploré le champ de l'expertise. Elle avait laissé ses opérateurs explorer cette thématique. Les différents opérateurs ont développé leurs propres stratégies de valorisation de leurs

savoir-faire, de leurs compétences et de leurs collections. Le Ministère de la Culture a constaté qu'il n'intervenait pas dans le champ de l'expertise et a souhaité tendre vers un pilotage plus coordonné. Différentes expertises risquaient de se retrouver abandonnées au gré des orientations stratégiques des opérateurs. Le Ministère de la Culture a jugé nécessaire de développer une vision intégrée des besoins exprimés par les acteurs à l'échelle internationale. Cette démarche permet de mobiliser des experts relevant de différents horizons et plus en prise avec la réalité locale du pays demandeur. La MICE est donc née d'une lacune. Il est important que le Ministère de la Culture joue ce rôle de rencontre entre l'offre et la demande.

Agnès Saal constate avec satisfaction l'émergence d'une volonté d'autonomisation des pays demandeurs. La formation est une composante essentielle de cette autonomisation. Les projets d'expertise doivent compter un volet dédié à la formation des équipes locales. Une fois la mission achevée, les équipes accompagnées doivent avoir les compétences nécessaires pour continuer à fonctionner. Il est important de former, mais également de construire un modèle économique fiable. Quand des moyens extérieurs sont mobilisés pour créer un lieu, il est essentiel de développer une forme de réalisme économique pour que le lieu ne ferme pas une fois les aides extérieures consommées.

Agnès Saal explique que le MECI a un projet sur la musique en germe avec la Côte-d'Ivoire. Elle espère que le gouvernement ivoirien voudra bien s'en emparer. Il s'agit de faire en sorte que la pratique musicale se diffuse dans le pays au travers de la maîtrise populaire de l'opéra-comique. Une réflexion est menée avec les partenaires ivoiriens pour transmettre la culture des différentes régions du pays grâce à l'apprentissage musical.

Michaël Spanu propose à **Marc Ambrogiani** de présenter la manière dont il a pu transmettre son savoir-faire en matière d'organisation de manifestation culturelle.

Marc Ambrogiani privilégie l'approche humaine dans la conduite des projets. Il ne se

focalise pas nécessairement sur la dimension économique. Sur le terrain, s'il est possible de nouer des liens et de trouver des budgets pour organiser des manifestations, il reste difficile de structurer une association, de trouver un comptable, de piloter un budget, etc. Pour développer la coopération, la première chose consiste à ne pas baisser les bras quoi qu'il arrive. Au-delà de la dimension internationale, il faut savoir travailler à plusieurs. Les rencontres entre les opérateurs doivent se multiplier, y compris en France. Les opérateurs culturels doivent sensibiliser les institutions locales à la coopération décentralisée. Chaque année, les crédits du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères pour la coopération décentralisée ne sont pas consommés en totalité, les institutions locales restant peu nombreuses à s'impliquer. Pour Zone Franche, les artistes doivent bénéficier d'une liberté de circulation. Il faut convaincre les politiques que les problèmes ne se régleront pas en fermant les frontières. Les échanges et la diversité sont plus que jamais nécessaires.

Michaël Spanu se tourne vers **Alexandre Navarro** pour le sonder sur le point de vue de l'UNESCO sur les mécanismes d'évaluation des coopérations.

Alexandre Navarro souhaite tout d'abord saluer le discours de **Sébastien Lagrave**.

Il a l'impression que la guerre de l'information reprend les positions qui prospéraient lors de la guerre froide. Il s'agit d'une guerre de désinformation où les faits ont beaucoup moins d'importance que le message. Ainsi, le message vit et meurt lorsqu'il atteint sa cible indépendamment des faits. Dans les coopérations, les tensions naissent des messages et non des faits. Des pages Facebook parviennent à faire tomber des discours officiels. Ceux-ci ne sont plus audibles.

Sébastien Lagrave signale que l'instruction du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères est connue depuis le 7 août 2023. Le problème n'est pas technique. Lorsque des ambassades sont fermées, des solutions existent : dématérialisation, visa à l'arrivée, etc. Il vient d'être confirmé que les étudiants

ne pourront pas venir. La décision est politique et marque un changement profond par rapport à Africa 2020. La diplomatie française étant en recul, la France semble entrer dans une logique de guerre froide, ce qui est inquiétant. **Sébastien Lagrave** espère être démenti très rapidement.

Michaël Spanu propose à la salle de poser ses questions.

Aboo AfrHipoP est un artiste né au Mali. Il vit en France et dispose de la double nationalité. Il relate que les expertises sont nombreuses dans cette salle, mais leurs connaissances semblent limitées à la fraction visible. La réalité des choses est très différente. Les experts, lorsqu'ils formulent une idée et la défendent, font de la politique. Aboo AfrHipoP a quitté son pays à 2 ans pour la région parisienne. Il aime la France, mais la France le prend pour un bandit. Il aime sa France malgré sa peur de lui. La différence n'est pas le problème, mais la solution.

Emmanuelle Olivier, chercheuse au CNRS, enseignante à l'École des hautes études en sciences sociales, est membre du laboratoire franco-malien MACOTER. Celui-ci propose depuis 2017 un master Sociétés, Cultures, Développement en lien avec trois universités maliennes. Emmanuelle Olivier est responsable d'un programme financé par l'Agence nationale de la recherche sur les cultures numériques en Afrique de l'Ouest. Elle remercie **Sébastien Lagrave** d'avoir mis le doigt sur une situation particulièrement grave. La suspension des visas touche le monde de la musique, mais également celui de la recherche. Depuis 2012 et le premier coup d'état au Mali, les échanges avec ce pays sont très difficiles. Avant la suspension des visas, les chercheurs français ne pouvaient que se rendre à Bamako. Emmanuelle Olivier est tout à fait consciente de la difficulté d'accès aux professionnels de terrain. Comme vient de le faire remarquer Aboo AfrHipoP, il existe un monde culturel qui n'est pas repéré par les institutions. Ce milieu est très informel. C'est seulement par la recherche au long cours qu'il sera possible de collaborer avec lui. Des artistes sont

des stars locales et se font entendre. L'enjeu n'est pas d'éduquer les populations à la musique, mais de permettre aux artistes de collaborer à l'international. Les studios professionnels de Bamako ont été rasés. Les studios qui restent ne sont pas structurés pour permettre aux artistes locaux d'accéder au marché international. Ces artistes ne peuvent pas se faire entendre. En cas de crise, les pouvoirs locaux coupent l'accès au numérique, lequel est cher et de mauvaise qualité. Pour coopérer, il faut avoir une maîtrise du français et maîtriser les codes de la communication. La maîtrise du français par les populations est insuffisante. Pour accéder aux acteurs, il faut donc parler les langues locales. Ce qui se passe actuellement en France est un contresens historique. Emmanuelle Olivier s'insurge contre cette politique de fermeture et d'appauvrissement.

Thomas Guérineau conduit depuis 2019 un projet soutenu par Africolor. Depuis 2 ans, il travaille à Bamako avec des artistes et des basketteuses. Une résidence d'hiver était prévue en France. Le projet est donc reporté par la suspension des visas. La compagnie qui porte le projet est marquée par cette difficulté.

Julie Oleksiak, Une intervenante, doctorante en ethnomusicologie à Nanterre, travaille avec des réfugiés tibétains en Inde, au Népal et en France. L'UNESCO a intégré au patrimoine immatériel un théâtre chanté fait par les Tibétains sous colonisation chinoise. En revanche, le patrimoine valorisé par les réfugiés en Inde ne l'est pas. Il est important de donner une place aux artistes réfugiés dans les politiques de coopération.

Gaëlle Massicot Bitty souligne que lorsqu'un artiste est en danger au sein de son territoire, une mobilisation est possible, mais les situations peuvent être très critiques. Il peut arriver qu'un artiste doive précipitamment quitter son pays pour protéger sa vie.

Julie Oleksiak demande une précision sur les artistes réfugiés dans les dynamiques institutionnelles.

Gaëlle Massicot Bitty confirme que les ar-

tistes réfugiés sont considérés. L'Institut Français les aide à se constituer un réseau professionnel au sein des territoires où ils sont accueillis et à s'inscrire dans le moyen terme. Cette démarche conduit à un intense travail auprès de la diaspora de ces ressortissants, au travers notamment de l'Atelier des artistes en exil.

Sébastien Lagrave estime important de donner une visibilité aux artistes persécutés, notamment en les invitant à des concerts et en communiquant sur ces événements. Cela a parfois permis à certains artistes d'éviter d'être emprisonnés par le pouvoir local

Alexandre Navarro ajoute que la France fait figure de proue concernant la recommandation de l'UNESCO de 1980 sur la condition de l'artiste. Il existe un programme portant sur l'accueil des réfugiés, artistes ou scientifiques.

Michaël Spanu considère que l'exploration des pratiques culturelles, notamment informelles, est par vocation un exercice qui ne saurait prendre fin. De ce point de vue, le retour de la salle est intéressant.

Mylène Sauloy, documentariste, remarque qu'il est difficile de soutenir les artistes vivant dans des zones de conflit ou de non-droit. Dans ses expériences en zone de conflit, elle a été marquée par l'importance des artistes et par la manière dont ils pouvaient empêcher les populations de sombrer dans la folie. La culture constituait une manière de préserver sa dignité et de ne pas tomber dans la barbarie.

Gaëlle Massicot Bitty relève que la mobilité s'est largement complexifiée ces 5 dernières années. Avec la crise sanitaire, les musiciens de certains pays ont dû vendre leurs instruments pour survivre. Les tensions géopolitiques constituent un autre facteur de complexité. Au Brésil par exemple, le secteur de la culture a été attaqué par Jair Bolsonaro. Depuis le changement politique, les coopérations entre la France et le Brésil ont pu être redynamisées. Lula souhaite tisser des relations fortes avec la France dans de nombreux domaines.

La France reste perçue comme un acteur promouvant le dialogue et la diversité. Si de nombreux États se referment, il reste possible de développer des lieux de coopération et de dialogue. Les États-Unis quant à eux sollicitent la France à propos de l'afro-descendance. Ils sont conscients de la richesse des politiques de coopération françaises.

Sébastien Lagrave tient à souligner que dans certains pays, les artistes n'ont pas intérêt à afficher qu'ils sont soutenus par la France. Le soutien français n'est pas visible et peut prendre la forme d'une aide à l'exfiltration.

Michaël Spanu remercie les intervenants et la salle pour la qualité des échanges.



**ZONE
FRANCHE**
GUIDE
PRATIQUE
DES VISAS



Confrontés à un refus de VISA pour un artiste ?

Saisissez notre dispositif d'urgence sur le site internet de Zone Franche, rubrique **Comité Visas Artistes**

Dispositif d'intérêt général pour tous les secteurs artistiques

TÉLÉCHARGEZ LA NOUVELLE ÉDITION DU GUIDE PRATIQUE DES VISAS

Quelle place pour les Musiques du Monde dans un monde multipolaire aux diverses tensions ?

#02



Photo : Laurent Hou



Fouzia Marouf



Fawaz Baker



Frédéric Ramel



Dorothee Schmid



Frank Tenaille



Christine Zayed

Modération :

Fouzia Marouf, Reportrice, journaliste culture et society, éditrice en chef, commissaire d'exposition.

Intervenants :

Fawaz Baker, Oudiste et compositeur, ex-directeur du conservatoire d'Alep, architecte

Frédéric Ramel, Professeur des universités en Science Politique à Sciences Po Paris

Dorothee Schmid, Chercheuse, responsable du programme Turquie contemporaine et Moyen-Orient de l'IFRI

Frank Tenaille, Journaliste, directeur artistique du Chantier à Correns, et ex-Président de Zone Franche

Christine Zayed, Artiste

Fouzia Marouf, rappelle aux panélistes que la directive du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères du 13 septembre 2023 interdit toute collaboration avec le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Elle leur demande de s'exprimer en tenant compte de cette clé d'entrée.

Frank Tenaille, journaliste, directeur artistique du Chantier à Correns, et ex-Président de Zone Franche, souligne que le monde était présenté comme bipolaire au temps de la guerre froide. La conférence de Bandung en avril 1955 regroupant 29 pays africains et asiatiques marquait l'entrée en scène des pays décolonisés, pays ne souhaitant pas s'aligner sur l'un des deux pôles. Une stratégie de non-alignement qui était d'ailleurs celle de Charles de Gaulle. Aujourd'hui, les BRICS (pays émergents à croissance économique rapide : Russie, Chine, Brésil, Inde, Afrique du Sud, Iran, Égypte, Éthiopie, Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis) présentent un PIB équivalent à celui des 28 pays de l'Union européenne et regroupent la moitié de la population mondiale. Ils cherchent à contrebalancer la puissance des États-Unis et de leurs alliés. De fait, quand la géopolitique s'inscrit dans une temporalité longue, les contingences liées à la suspension des visas s'inscrivent dans une temporalité courte. Ainsi, depuis sa création, Zone Franche a dû compter avec les soubresauts de l'histoire. Par exemple du temps de l'apartheid, un débat opposait les tenants du boycott total y compris des artistes africains et ceux qui étaient contre. En tout cas à l'heure qu'il est, le monde est taraudé par deux tendances lourdes, l'une militant pour une marchandisation toujours plus poussée du vivant, qui s'emploie à privatiser la planète, l'autre portée par des peuples qui refusent une homogénéisation capitalocène qui nie leurs héritages culturels. Dans cette bataille pour la variété des langues et des cultures, Zone Franche doit parvenir à imposer ses propres critères.

Fouzia Marouf souhaite connaître les réactions des intervenants sur les notions d'afropolitain dans la pensée-monde.

Frédéric Ramel, Professeur des universités en science politique à Sciences Po Paris, complète les propos de Frank Tenaille. Pour

lui, la multipolarité est avant tout un discours. Il est impossible de préciser le nombre de pôles qui structurent le monde. Au-delà de la marchandisation, il est important de mettre l'accent sur l'accélération du monde. Ce qui s'oppose à l'accélération, ce n'est pas la dé-célération, mais la résonance. Les sociétés, qu'elles soient autoritaires ou libérales, sont marquées par une polarisation affective. Plus personne ne s'écoute. Aux États-Unis, les démocrates et les républicains ne peuvent plus vivre ensemble, ils ne peuvent plus vivre dans le même quartier. L'autre incarne une idée avec laquelle il n'est plus possible de vivre en proximité. La musique est l'antichambre de la civilité. Elle porte à la fois l'écoute et le silence. Le débat démocratique est polarisé à cause de la perte de cette capacité d'écoute. Le monde n'est plus centré sur l'Occident. D'autres voies émergent dans leur lecture du monde.

Fawaz Baker, Oudiste et compositeur, ex-directeur du conservatoire d'Alep, architecte, rebondit sur les propos de **Frédéric Ramel** et remarque que les Syriens, selon leurs sensibilités, ne changent pas de quartier, mais de pays. **Fawaz Baker** s'est tourné vers la musique parce qu'il ne supportait plus l'identité dans laquelle il avait grandi. Il a voulu détruire cette identité.

Christine Zayed, Artiste, estime que l'écoulement du temps est perçu différemment selon les pays. En Palestine, cette perception n'est pas celle de la France. La notion de Musique du Monde est étonnante. Qu'est-ce que le monde ? Pour qui sommes-nous le reste du monde ? Pour parler des Musiques du Monde, il faut être au centre. En Palestine, Bach et Beethoven sont des Musiques du Monde. En Palestine, le temps s'écoule très lentement et s'accélère en cas de drame, d'attentat. En France, **Christine Zayed** se sent libre, mais beaucoup de représentations lui sont proposées parce qu'elle est palestinienne et parce qu'elle est une femme. Elle ne sait plus si son art est apprécié parce qu'elle est une femme, parce qu'elle est palestinienne ou pour ses propres caractéristiques.

Fawaz Baker estime que le rôle de l'artiste consiste à faire des propositions d'identité.

Si elles sont adoptées par le public, alors ces identités deviennent des projets. Toute identité est un projet de guerre. Les identités doivent être déconstruites et détruites au plus vite.

Dorothee Schmid, Chercheuse, responsable du programme Turquie contemporaine et Moyen-Orient de l'IFRI, fait le constat d'une crise du modèle démocratique. Dans le monde multipolaire ou désaligné, les BRICS sont loin d'être de petits pays. Certains d'entre eux ont même les moyens de penser la transition écologique alors qu'ils sont à ce jour le laboratoire de la catastrophe climatique. Faire entrer les Émirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite dans les BRICS n'équivaut pas à y intégrer l'Égypte ou l'Iran. L'Égypte est une caution culturelle, tandis que l'Iran est une caution politique. Parler de non-alignement, c'est parler du passé. L'Occident est déjà dépassé par les BRICS. Ces derniers représentent plus de la moitié de la population mondiale et intègrent désormais les plus gros producteurs pétroliers. L'idée consiste à imposer le pouvoir en réaction au mépris du passé.

Fouzia Marouf propose à **Christine Zayed** et **Fawaz Baker** de préciser leur état d'esprit lorsqu'ils rêvent et qu'ils créent, mais également poser des mots sur leur position entre leurs pays respectifs et la France.

Fawaz Baker souffre davantage de la censure en France qu'il n'en souffrait en Syrie. Il ne croit pas à une opposition entre musique orientale et musique occidentale. En Syrie, il écoutait de la musique classique et s'est lancé comme rockeur. Les producteurs se mêlent de plus en plus des projets. Sans étiquette, les artistes n'ont pas d'argent, alors que leur raison d'être consiste à se débarrasser des étiquettes. L'argent fabrique des stars et non des artistes. Dans les années 90, **Fawaz Baker** bénéficiait d'une vraie liberté parce qu'il était dissident. Avec très peu d'argent, il était possible de remplir les salles et de construire des identités. Les artistes ont finalement été dépassés par ceux qui voulaient faire la guerre. Depuis le Covid, **Fawaz Baker** sent qu'il a de moins en moins de possibilités pour s'ouvrir à d'autres identités. Ses réseaux des Musiques du Monde l'ont lâché.

Christine Zayed vient d'un endroit où la musique des années 80 et 90 était forcément patriotique. Les musiciens étaient engagés aux côtés de leur peuple. Depuis son arrivée en France, **Christine Zayed** devient de plus en plus un produit. Selon son pays d'origine et de la cause qu'il défend, l'artiste est plus ou moins attirant. Si **Christine Zayed** dénonce la politique d'Israël, elle est considérée comme radicale alors qu'elle défend une cause humaine et juste. Ce qu'elle vit en France est une autre forme d'enfermement. **Christine Zayed** est comme dans une prison où elle se demande, au moment de créer, si son œuvre, en fonction de son étiquette, sera vendeuse ou ne le sera pas.

Fawaz Baker pense que le public est nettement plus ouvert que les producteurs. Ces derniers dissuadent parfois les artistes d'utiliser un ton que le public, pourtant, accepterait. En s'auto-censurant, les artistes nient leur raison d'être. De plus en plus, ils sont contraints de créer des œuvres qui font plaisir à l'argent et qui détruisent le monde réel.

Christine Zayed est souvent présentée comme une femme alors qu'elle est avant tout une artiste. Dans le monde de l'argent décrit par **Fawaz Baker**, la femme est un produit qui vend davantage.

Frank Tenaille considère que les acteurs des Musiques du Monde doivent produire leur contre-discours et s'opposer à la lyophilisation de la culture. Lors de la première table ronde, les institutions ont livré un discours parfois hors-sol. Frank Tenaille ne croit pas que toute identité culturelle porte une logique guerrière. La prise en compte du pluralisme des imaginaires permet de proposer une alternative à la marchandisation du monde et de mettre en avant le temps long des cultures et leurs riches complexités. La complexité s'opposant au binaire qui n'est bon que pour les militaires, les politiciens carriériste. A ce titre la bataille de la pleine reconnaissance des patrimoines et droits culturels l'identitaire qui est celle d'un storytelling est une bataille clé. Ainsi, les institutions imposent trop souvent aux artistes des critères qui sont ceux de l'industrie. Et la culture qui relève de l'éducation populaire fait face à des institu-

tionnels qui n'ont pas les mêmes référentiels, les mêmes vécus. A ce titre il est important de se battre pour le sens des mots, à commencer par celui de diversité. Un terme qui a été instrumentalisé aussi bien par le commerce que par le politique. A cet égard, les acteurs des Musiques du Monde ont des alliés à travers le monde et seront trouver les moyens de contourner la suspension des échanges avec le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Les réseaux ne sont jamais restés dans l'inaction. Et les sociétés civiles savent agir lorsque cela est nécessaire.

Christine Zayed s'interroge sur la contribution des artistes pour aider Zone Franche à imposer ses propres critères comme cela a été dit par **Frank Tenaille**.

Lorsqu'il fait venir un artiste, **Frank Tenaille** prend le temps de sensibiliser le public pour transcender les questions politiques et faire comprendre que les artistes ne sont pas des produits.

Frédéric Ramel a l'impression que deux manières de vivre le monde existent. Le clos et l'ouvert se confrontent. À l'abbaye de Royaumont par exemple, des musiciens irakiens rencontrent des musiciens américains dans des espaces d'expérimentation. Zone Franche pourrait renforcer sa présence dans ces lieux pour cultiver l'ouverture.

Fawaz Baker estime que l'identité est du domaine du vivant. Dans l'identité, il y a des choses qui vivent et qui meurent. Si une identité ne vit que sur son passé, elle meurt. Pour être vivante, cette identité doit s'exprimer au travers d'artistes contemporains. Une identité doit donc continuer à produire pour être vivante.

Fouzia Marouf cite une phrase d'Alain Mabanckou, enseignant de littérature francophone à UCLA (Université de Californie Los Angeles). À l'époque des grandes découvertes, lorsque l'Europe est sortie de ses frontières, elle a développé une pensée-monde. Alain Mabanckou déplore le manque d'études concernant l'Afrique et le pourtour méditerranéen. Aux États-Unis, les artistes de ces régions sont mieux connus. Alain Mabanckou dit donc « *Dans ce processus qui implique*

de la traduction, du conflit, des malentendus aussi, il y a des questions qui se dissolvent d'elles-mêmes, et de cette dissolution autorisée émergent, dans une relative clarté, des exigences communes, des exigences, sinon d'une possible universalité, à tout le moins, d'un nouveau sens de « l'en-commun ». C'est donc cette possibilité de circulation et de rencontre d'intelligibilités différentes que requiert la pensée-monde. »

Fouzia Marouf invite la salle à prendre la parole.

Pascal Tréhet, consultant et acteur culturel, remarque que l'accélération du monde et la transformation de la société aident finalement les artistes à prendre leur place.

Fawaz Baker lui répond qu'à Paris, il travaille avec ses élèves sur les voyelles et les consonnes. La plupart de ses élèves sont français. Le français et l'italien font partie des langues où les voyelles prennent le plus de place. La langue arabe donne une grande importance à la fois aux voyelles et aux consonnes. Elle présente un réel intérêt dans l'apprentissage musical en France. Pour **Fawaz Baker**, l'intérêt de la langue arabe est musical.

François Essindi, conteur, musicien et luthier, joue d'instruments de la forêt équatoriale en voie de disparition. Il cherche des opportunités pour transmettre cette pratique et concourir à l'évolution des enfants et adultes de la société française. Il existe une forme de fermeture aux personnes arrivant en France. Il est important d'aménager une place pour la musique.

Christine Zayed cite l'un de ses professeurs de sociologie en Palestine, lequel estimait que la place de l'artiste est en prison. Cette vision est radicale, mais exprime le fait que l'artiste peut être conformiste ou faire acte de résistance. Ce que fait déjà Monsieur Essindi depuis sa place.

Nadia Manadja, manager, estime qu'il est difficile pour un enfant d'immigré né en France d'avoir une identité musicale qui ne rentre pas dans les cases. Ces enfants sont Français, mais leur terre est ailleurs. Il est important de préserver son identité et de ne pas entrer dans une case.

Fawaz Baker estime que les immigrés, après avoir été privilégiés par rapport aux Français dans les années 90, sont désormais perdants.

Ninon Valder, musicienne, considère que la musique doit être un vecteur d'ouverture dans un monde en tension. Si les frontières se ferment, les artistes pourront toujours travailler ensemble et créer le rêve de demain. Il n'est pas plus simple d'être ici et de faire une musique d'ailleurs que d'être d'ailleurs et de faire sa musique ici. Tous les musiciens qui ne produisent pas du mainstream sont confrontés aux mêmes interrogations et à la même recherche.

Fawaz Baker remercie Ninon pour son intervention. Il cherche à faire ici une musique pour tous. La musique s'exporte très mal. Ce qu'il cherche à faire, c'est de la musique d'ici jouée par un Syrien.

Loïc Canitrot, producteur et organisateur de festival, observe que les champs fertiles sont aux marges. C'est en créant des alternatives et en les mettant en réseau que les histoires peuvent se construire.

Une participante propose de s'interroger tout simplement sur la place de la musique. Cette question, pourtant centrale, est assez absente des débats, lesquels donnent une grande importance aux questions géopolitiques. La musique a besoin d'être écoutée. Pour cela, il faut commencer par s'adresser aux enfants.

Frédéric Ramel estime que toute musique se heurte au politique, même si elle ne le veut pas. Pour certaines populations par exemple, Boris Godounov ne peut pas être écouté alors qu'il critique l'omnipotence du pouvoir. Pour éduquer à l'écoute de la musique, il faut commencer dès le plus jeune âge.

Christine Zayed souligne qu'il est plus facile d'apprendre la musique aux jeunes enfants. Leurs capacités d'absorption sont remarquables. La musique doit être mondialisée. Au final, le vocable «Musiques du Monde» ne veut rien dire.

Une participante souhaiterait parler de l'empêchement matériel et demande s'il existe des innovations techniques qui permettent de dépasser ce type d'empêchement.

Fawaz Baker considère qu'un instrument n'est qu'un moyen de produire du son. Le côté ethnique ne vaut rien pour nous les musiciens. Il s'agit d'une problématique sonore.

Une participante souhaite poser une question aux politistes et leur demande si selon eux la musique deviendra un enjeu de pouvoir. Les Musiques du Monde permettent au local de parler à l'international. Quels sont les combats de demain pour que les musiques aient droit de cité ?

Fawaz Baker estime qu'il faut continuer à faire, avec ou sans espérance. La musique peut apporter énormément de solutions. Les politiques sont incapables d'inventer le lendemain. L'imaginaire vient des artistes. La musique, elle, permet de tester.

Frank Tenaille pense que les enjeux de la biodiversité naturelle et de la biodiversité culturelle sont liés. Les communautés croient à la vie, tandis que la politique n'est qu'un rapport de forces. Le Ministère de la Culture est né au sortir de la guerre. Ceux qui l'ont fondé et porté étaient issus de la Résistance. Temps lointains. Car depuis quelques saisons, même si la France compte un Ministère et des politiques publiques que le monde nous envie, on constate qu'ils se convertissent aux critères du marché et de l'Entertainment. Les dommages en terme de pluralisme ici et ailleurs sont palpables. Souvenons nous de la vague des musiques africaines qui fit en son temps de la France la plaque tournante des musiques du monde. Souvenons-nous de cette French Touch que les anglo-saxons nous enviaient et qui s'incarnait dans un Khaled en Inde, dans un Salif Keita en Australie, dans une Angélique Kidjo aux États-Unis. Soit une Francophonie de réalité et non de posture qui a conduit à nos choix géopolitiques vis à vis du Mali, du Niger et du Burkina Faso.

Dorothee Schmid observe que la politisation de la musique est incontournable. Il existe une musique administrée, mais également une musique de la résistance. Les deux sont indissociables. Toutefois, la musique circule suffisamment pour échapper à l'essentialisation politique. Il convient de se garder de tout discours misérabiliste qui présenterait les musiciens comme une espèce en danger. En

France, il est très difficile d'être Ministre de la Culture. Les attentes vis-à-vis des institutions sont considérables. La France a été pionnière, mais à présent, la musique est peut-être l'art le moins bien doté. Les arts visuels sont beaucoup plus en vogue. Pour l'avenir, le risque principal renvoie à l'uniformisation qui résulterait d'une forme grandissante d'uniformisation sociale. En Turquie par exemple, la musique est le dernier secteur où il existe une véritable scène underground. L'Arabie Saoudite quant à elle veut faire de l'air et, pour cela, invite Beyonce.

Gaëlle Mareuge, consultante ICC et chercheuse, remarque que la musique « se consomme » de plus en plus en streaming. Elle souhaiterait avoir le point de vue des panélistes sur cet aspect.

Fawaz Baker est présent sur les plateformes. Sa dernière rémunération a été de l'ordre de 60 centimes pour 2 000 écoutes. Les plateformes de streaming sont rémunératrices si l'artiste a 100 millions d'écoutes. Pour le reste, elles dépassent totalement les artistes. En 10 à 15 ans, les plateformes n'ont rien apporté à **Fawaz Baker**.

Gaëlle Mareuge demande si la présence sur les plateformes permet néanmoins de se faire connaître.

Fawaz Baker assure qu'il ne vit que du bouche-à-oreille. Même YouTube ne lui a jamais rien apporté.

Frédéric Ramel souligne que les plateformes sont portées par une logique de marché davantage que par une logique de représentation du monde.

Dorothee Schmid invite chacun à ne pas mépriser les plateformes de streaming, lesquelles lui ont par exemple fait découvrir **Fawaz Baker**.

Fawaz Baker ne méprise pas les plateformes de streaming, mais ne se sent pas concerné.

Christine Zayed ne peut pas se prononcer à ce jour parce qu'elle se trouve dans un entre-deux. D'ici à une année, elle pourra se prononcer sur la diffusion de ses œuvres sur les plateformes.

Fawaz Baker constate à regret que la pratique de la musique sans amplification dans une salle de 50 personnes se perd peu à peu. Il milite pour une forme directe de musique, sans amplification et sans micro, pour une musique « bio » qui ne nécessite pas d'électricité.

Une participante annonce avec tristesse que le Théâtre Campagne Première, où les artistes étaient payés avant de se produire et où 3 concerts étaient proposés tous les jours, est devenu un hypermarché. Le Ministère de la Culture n'a pas levé le petit doigt, mais il est vrai que le Théâtre Campagne Première n'a jamais voulu percevoir de subvention pour rester libre.

Emmanuelle Olivier, chercheuse au CNRS, enseignante à l'École des hautes études en sciences sociales, est membre du laboratoire franco-malien MACOTER, s'adresse aux musiciens pour recueillir leur témoignage sur tous les métiers qui les accompagnent et sur ce microcosme en danger. Derrière les musiciens, de nombreux métiers œuvrent et ne doivent pas être oubliés. Au Mali, il est impossible d'accéder à Deezer, Spotify ou Apple Music. Les musiciens ne peuvent pas créer de compte YouTube à partir du Mali. Ce sont de vraies lignes de fractures. Elles résultent de rapports de forces qui dépassent largement les artistes. Contrairement aux idées reçues, le monde n'est pas globalisé. Pour écouter de la musique, il faut être en mesure de payer. Avant l'abonnement à une plateforme, il faut déjà accéder à internet. Compte tenu du coût de la vie, internet coûte bien plus au Mali qu'en France. Souvent, télécharger illégalement est le seul moyen d'écouter de la musique.

Christine Zayed a vécu cette situation en Palestine. Il n'y existe pas de droit d'auteur. Certaines plateformes étaient inaccessibles. Le paiement par Visa et Mastercard n'y était pas possible. Sur différents sites, le pouvoir opérait des contrôles.

Fawaz Baker ajoute qu'en Syrie, le pouvoir pillait l'argent qui provenait des associations internationales.

Fouzia Marouf clôt cet échange.

Dynamique de décolonisation et retour des œuvres : quid du patrimoine culturel immatériel et de la musique ?

#03



Modération :

Christine M. Merkel, Experte internationale, membre de la banque d'experts UE/UNESCO diversité culturelle et développement durable.

Intervenants :

El Hadj Souleymane Gassama, dit Elgas, journaliste, écrivain, docteur en sociologie, auteur de l'ouvrage « Les bons ressentiments, essai sur le malaise post-colonial »

Alexandre Girard-Muscagorry, Conservateur du patrimoine, Musée de la musique, Cité de la musique – Philharmonie de Paris

Amélie Salembier, Manageuse d'artistes

Christine M. Merkel, Experte internationale, membre de la banque d'experts UE/UNESCO diversité culturelle et développement durable

Christine M. Merkel souligne que Zone Franche a retenu une séquence de 4 ans pour tenir 5 rencontres autour des Musiques du Monde. Elle se tourne vers **El Hadj Souleymane Gassama** pour l'inviter à porter un regard sur la décolonisation et la place de la musique dans ce phénomène.

El Hadj Souleymane Gassama, dit Elgas, journaliste, écrivain, docteur en sociologie, auteur de l'ouvrage « Les bons ressentiments, essai sur le malaise post-colonial », se présente comme un profane. Il apprécie la musique, mais sans nécessairement cerner les problématiques rencontrées par les artistes. La directive du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères a provoqué une onde de choc. Dans ce contexte, **El Hadj Souleymane Gassama** souhaite tout d'abord parler de la précarité des arts sur le continent africain. Il parlera essentiellement de son pays, celui qu'il connaît le mieux, le Sénégal. De nombreux jeunes rêvent, mais trouvent porte close. Parfois, la seule porte ouverte est occidentale. Dans un mouvement de décolonisation, il n'est pas possible de produire de pensée sans dialoguer avec les peuples qui sont l'objet de cette pensée. La centralité occidentale dans le financement des artistes n'est pas sans effet sur la coloration artistique. Les réseaux de financement, s'ils ont été importants pour les artistes africains, doivent être considérés en prenant du recul. La pensée décoloniale doit être analysée dans ses différences et ses nuances, qu'elle soit produite en Amérique du Sud, en Afrique, en France ou encore au sein des unités diasporiques. Il est important de voir comment vivent ces cadences différentes autour d'une idée théoriquement rassembleuse. Enfin, El Hadj Souleymane Gassama oppose l'incolonisable à la décolonisation. Le monde ne peut pas être envisagé selon une logique coloniale et décoloniale.

El Hadj Souleymane Gassama revient sur une série macabre ayant débuté en 2015 au Sénégal. De nombreux artistes sont décédés, dont certains parce qu'ils n'avaient pas eu les moyens de se soigner. La force de cette précarité a provoqué un choc. L'Ucas Jazz Band de Sédhiou, longtemps engagé contre les logiques coloniales, a éclaté. Il est resté 10 ans

sans se produire en concert. Sa dernière performance sur scène a été financée par l'Institut Français. Dans les rues de Sédhiou, les membres de ce groupe vivent dans une forme d'errance. Pour réussir et vivre de son art, le succès international est la seule voie. Sans ce succès international, les artistes sont frappés par une pauvreté chronique. Youssou N'Dour, s'il n'avait pas chanté l'hymne de la coupe du monde 1998, s'il n'avait pas fait un featuring avec Neneh Cherry, serait peut-être en grande difficulté. Même les monstres sacrés du Sénégal tirent le diable par la queue. Le Sénégal et l'Afrique comptent de très nombreux artistes qui ne parviennent pas à s'en sortir. La fin des investissements massifs dans la culture est imputable aux autorités locales. La nature ayant horreur du vide, les Occidentaux et désormais la Chine identifient et financent les talents.

Les conférences sur l'Afrique sont plus nombreuses à Paris qu'en Afrique. Les récits exogènes continuent de prospérer dans une forme de fétichisation. Qu'il s'agisse du discours ou d'un contre-discours, Paris reste au centre. Les financements peuvent être perçus comme un phénomène colonial, mais pour beaucoup, heureusement que ces financements existent. Les Instituts Français sont critiqués pour leur diplomatie culturelle. Or ils fournissent des ressources essentielles à bien des artistes. La centralité occidentale a toujours existé. Aimé Césaire, tout en critiquant l'Europe, admet qu'elle est le centre de redistribution des énergies du monde. Plus la centralité européenne est accablée, plus elle devient le fief de la domination. Ceux qui la critiquent ne parviennent pas à cette forme de détachement. Cette logique plaintive est incapable de créer les ressources d'une indépendance réelle et contribue à réenraciner l'Europe dans une forme de suprématie. Comment décoloniser quand tout ce qui finance vient de l'Occident ? Tout artiste du continent rêve de se produire en Occident.

La décolonisation admet, suppose et postule presque que la colonisation a abouti et a vaincu. Elle conduit à vouloir se défaire d'une tunique malpropre, mais c'est prêter une victoire excessive à la colonisation. Toute colonisation produit les mécanismes de son rejet. L'incolo-

nisable renvoie à une forme de souveraineté. La musique, par nature, voyage et se « métisse ». Les bonnes idées humaines ne sont pas nécessairement colorées racialement. Faire un pas de côté est important pour ne pas consommer de prêts-à-penser.

Christine M. Merkel remercie **El Hadj Souleymane Gassama** pour cette ouverture sur de vastes horizons. Elle se tourne ensuite vers **Alexandre Girard-Muscagorry** et l'invite à témoigner de son expérience de conservateur du patrimoine.

Alexandre Girard-Muscagorry, Conservateur du patrimoine, Musée de la musique, Cité de la musique – Philharmonie de Paris, projette des images des lieux où il travaille et des objets sur lesquels il intervient. La décolonisation ne se décrète pas, mais se constate. Dans le champ des idées de la musique, l'idée de décolonisation a une place de plus en plus grande. Le Musée de la musique a été créé en 1864. Depuis l'origine, il compte des collections d'instruments d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques. Ces collections non européennes ont été constituées dans un contexte colonialiste et portaient une logique comparative dont le but était d'apporter la preuve de la supériorité occidentale. Les réseaux coloniaux ont été activés pour constituer ces collections. À la fin du XXe siècle, lors de l'ouverture de la Cité de la Musique, les musiques non européennes restent très peu présentes dans les vitrines, dont l'essentiel est consacré à la musique européenne. Pendant longtemps, les collections instrumentales ont été oubliées dans le débat sur la décolonisation. Or dans le contexte de colonisation et plus généralement en temps de guerre, la confiscation d'objets et d'instruments de musique est une forme de vexation et d'humiliation. Pourtant, dans le rapport Sarr-Savoy, les instruments de musique sont pratiquement oubliés. Seul un article paru dans La lettre du musicien a porté sur le patrimoine instrumental. Voici seulement quelques mois que les instruments de musique sont mobilisés dans les discussions et dans les demandes de restitution. Le Musée de la musique n'a reçu aucune demande de restitution à ce jour. Il n'a pas identifié d'œuvre spoliée dans ses collections. En parallèle, les

politiques d'acquisition se durcissent dès lors que l'opération concerne des objets d'Afrique, d'Océanie ou des Amériques. Le Musée de la musique passe désormais des commandes à des fabricants contemporains et privilégie moins le marché de l'art. Les musiciens et les communautés d'origine demandent de plus en plus aux musées de faire sortir les instruments pour les entendre et rompre avec l'image morte des musées. Dans de nombreuses communautés, la fonctionnalité et l'usage priment sur la conservation matérielle des objets. Les musées essaient d'ouvrir leurs collections à des artistes plasticiens pour explorer les multiples dimensions des instruments de musique. Enfin, le Musée de la musique souhaite rénover le parcours de sa collection permanente pour l'ouvrir aux mutations du monde, le poétiser et porter un discours de toutes les Musiques du Monde en dépassant la dichotomie entre l'Europe et la non-Europe. Le nouveau parcours sera proposé à compter du mois de mai 2025.

Christine M. Merkel estime important de retracer l'histoire des instruments depuis leur acquisition ou leur confiscation. Elle propose à **Amélie Salembier** de partager son expérience de management des artistes.

Amélie Salembier, Manageuse d'artistes, évoque le groupe kurde Danûk. Entre 2017 et 2020, 5 musiciens ont franchi la frontière entre la Syrie et la Turquie au péril de leur vie. Ils se sont ensuite rencontrés à Istanbul, qu'ils ont ensuite quitté, la location d'un logement à des Kurdes étant devenue interdite. Il est très dangereux d'y interpréter le répertoire kurde. Ces 5 musiciens ont finalement pris des chemins différents et se sont installés dans des pays européens différents. L'épouse de l'un des musiciens, installée au Royaume-Uni, a identifié un appel à projets orienté vers la préservation des cultures menacées. Que ce soit en Turquie, en Syrie, en Irak ou en Iran, les Kurdes ont pratiquement l'interdiction d'exister. Détenir un document rédigé en kurde suffit pour se faire emprisonner. Le groupe a choisi d'utiliser les cylindres de cire conservés à Berlin et à Vienne pour interpréter et enregistrer des morceaux du répertoire kurde du début du XXe siècle. Ils ont fait appel à un mu-

sicien de jazz américain pour y apporter une touche de modernité et faire de la musique kurde quelque chose de vivant et à même de toucher les membres de la diaspora. Ce travail, visant à aider la diaspora à se reconnecter avec la tradition, a été accompagné par un label fondé par un Turc exilé aux États-Unis.

Voici une dizaine d'années, **Amélie Salembier** a managé un groupe touareg. Ses membres étaient réfugiés en Algérie, mais ne bénéficiaient d'aucun statut. Ils devaient sortir du territoire tous les 3 mois pour y retourner. Le groupe faisait plus d'une centaine de concerts par an. Il a fallu demander à la société d'auteurs malienne d'autoriser son inscription à la SACEM pour générer des droits en France. Ces droits étaient nécessaires pour financer les tournées et générer d'autres droits. L'affiliation du groupe à la SACEM est apparue comme la seule manière de pérenniser son existence financière. La France finance les tournées d'artistes du monde entier. Elle finance la production de disques. En réalité, cet argent reste pour l'essentiel en France ou en Europe. Les droits doivent être détenus par un producteur français. Ces financements ne permettent donc pas de faire émerger des labels africains.

Christine M. Merkel revient sur le rapport Sarr-Savoy. Pour des raisons qui sont connues, celui-ci se concentre sur le patrimoine matériel de l'Afrique subsaharienne. Le sous-titre du rapport met en avant l'éthique relationnelle. Ce rapport met en avant la nécessité d'aller au-delà d'une pensée unique. Il a eu d'importants échos parce qu'il a mis tout un système en lumière. La notion de patrimoine immatériel quant à elle réoriente le regard vers les porteurs de cette expression.

Christine M. Merkel propose aux participants de prendre 5 minutes pour se rapprocher de leurs voisins et de confronter leurs perceptions et expériences en lien avec les thèmes abordés par les intervenants.

Amélie Salembier évoque l'exemple du Nigéria, où l'artiste Rema est produit par un label nigérian ayant été créé par un autre artiste nigérian (Mavin Records - Don Jazzy). Il a explosé grâce à l'apport d'une holding africaine. Cet exemple doit servir d'exemple et de vec-

teur de motivation pour les artistes et acteurs culturels de l'Afrique francophone.

El Hadj Souleymane Gassama note en effet que le Nigéria fait office de géant sur la scène culturelle africaine. Ce pays propulse des artistes. Au Sahel, il n'apparaît pas de capacité comparable de financement des productions culturelles locales. Il existe un déficit de financement, même si le continent compte des milliardaires. Les inégalités de revenus sont très importantes. Pour parvenir à des financements, une convergence entre les politiques publiques et les mécènes est nécessaire. Comme cela a été souligné, les financements qui partent de la France tournent en circuit fermé. Seules des miettes profitent réellement aux acteurs africains. Dans cette situation, les grands groupes peuvent être tentés d'exploiter le vide et d'apporter des financements pour faire émerger des stars issues d'Afrique. La centralité occidentale reste prégnante. Le sujet de la décolonisation est davantage abordé en France qu'en Afrique. L'ex-puissance coloniale peut-elle décoloniser ou revient-il aux ex-colonies de se décoloniser ? Il n'est pas possible d'émanciper les gens ; les gens s'émancipent. Les guerres ayant vocation à démocratiser et moderniser sont vouées à l'échec. Les Africains ne doivent pas être les figurants de la décolonisation. Ils doivent en être les acteurs. La décolonisation doit être pensée depuis l'Afrique.

Alexandre Girard-Muscagorry rejoint **El Hadj Souleymane Gassama**. Pour lui, les musées ont un travail à faire pour prendre en compte l'héritage colonial des institutions. Un double mouvement est nécessaire. En effet, la décolonisation doit être pensée depuis l'Afrique, mais il est important de sensibiliser les publics européens au passé colonial.

François Besignor, journaliste et co-fondateur de Zone Franche, observe que Tiken Jah Fakoly, s'il a commencé sa carrière en Côte-d'Ivoire, l'a poursuivie en France. La Côte-d'Ivoire ne voulant plus de lui, il s'est installé au Mali. Ses revenus sont tirés des tournées internationales et de la vente de disques. Tiken Jah Fakoly a signé un contrat avec Live Nation, c'est-à-dire une organisation internationale basée aux États-Unis, ce qui est aux

antipodes de son image et de son discours politique. Les actes ne sont pas alignés sur le discours.

Claudine Dussollier, *Transvercités*, relève des contradictions du système économique dans lequel naviguent les musiciens et les écrivains. Elle s'interroge sur la place des systèmes économiques français et anglais dans l'héritage colonial. En Afrique de l'Ouest ou dans les pays francophones, les artistes partagent la posture des artistes français et adoptent inconsciemment une posture où ils attendent tout de l'extérieur. De son côté, le monde occidental doit engager une réflexion au long cours pour sortir de sa position de surplomb. Comment développer des espaces de pensée et comment faire bouger les pays africains et les Africains eux-mêmes pour développer ces espaces ?

Constance Delacoux, Avocate, considère que la décolonisation doit également passer par la reconnaissance des actes illégaux, dont les spoliations et les pillages. Or dans le discours d'**Alexandre Girard-Muscagorry**, il a été question de politiques d'acquisition.

Florence Latappy, Artiste et chargée de projet, vient de la Réunion. Le peuple de la Réunion est né de la colonisation. La notion de décolonisation n'y a pas de sens véritable. Les Réunionnais se reconnaissent dans la France et dans leur propre culture. La Réunion a une image associée à la fête et à la musique festive. Il est difficile de se faire distribuer en ne collant pas à cette image. La Réunion vit dans la contradiction et cherche à proposer autre chose que ce qui est attendu d'elle.

Alexandre Girard-Muscagorry utilise le terme d'acquisition. À l'heure actuelle, ce terme englobe différentes manières d'intégrer, qu'il s'agisse d'achat ou de don. Dès lors qu'il est question du passé, la situation devient complexe. Il est difficile de mettre un mot sur la trajectoire de chaque objet. En contexte colonial, certaines relations ont été violentes, mais les acteurs locaux ont également mis des objets en circulation. La collection du Musée de la musique compte des pièces anciennes dont les conditions de collecte et d'acheminement ne sont pas claires. Elle compte également

des pièces produites à destination de la clientèle européenne. Pour les musées européens, il est important de mettre en avant la diversité des modes de collecte, des plus douteux aux plus légitimes. Dans certains territoires colonisés, des acteurs puissants ont délibérément envoyé des pièces aux colonisateurs pour faire valoir la richesse de leur culture.

Amélie Salembier ne connaît pas dans le détail le parcours et les choix de Tiken Jah Faly. Les multinationales américaines peuvent rémunérer les stars africaines plus facilement que les sociétés françaises. En France, plusieurs blocus financiers sont en place. Pour ceux qui ne cherchent pas à instaurer des courants financiers, ces blocus sont invisibles.

El Hadj Souleymane Gassama considère que la question des flux financiers dépasse le monde des arts. Sa thèse portait sur les transferts d'argent de la diaspora vers le Sénégal. La notion de dette vis-à-vis de son pays d'origine était au cœur de sa réflexion. Au Sénégal, le PIB est issu à hauteur de 15 % de ces transferts. L'aide publique au développement contribue également au PIB. Le troisième flux renvoie aux investissements étrangers directs. Au total, la moitié du PIB vient de ces trois vecteurs. Comment être souverain dans cette situation ? Très souvent, les colonisations anglaise et française sont mises en opposition l'une avec l'autre. Le bloc anglo-saxon n'est pas dans une situation si reluisante, contrairement à ce que d'aucuns aiment à laisser croire. Le modèle français, il est vrai, est très centralisateur. La France a placé ses agents à la tête des administrations. Les Britanniques ont préféré déléguer. **El Hadj Souleymane Gassama** cite à regret Bernard Lugan, lequel a estimé que la colonisation anglaise a laissé des habitudes et la colonisation française a laissé des certitudes. Le Royaume-Uni, contrairement à la France, a pris ses distances. Le modèle administratif de la France perdure en Afrique. Cela étant, la violence capitaliste se désintéresse du caractère anglophone et francophone des pays considérés. De ce point de vue, l'écart entre le discours et les actes de Tiken Jah Faly est très révélateur. Il existe un décalage absolu entre la prétention du discours et la réalité de la dépendance. Les écrivains africains

ayant accédé à la célébrité et à la reconnaissance ont été reconnus à Paris, sont lus préférentiellement à Paris et sont édités à Paris. C'est après la reconnaissance parisienne que la consécration est rapatriée en Afrique. Les Africains doivent créer des espaces et avoir cette culture de la controverse saine et de la pluralité. De l'autre côté, il faudrait arrêter de penser l'Afrique plutôt que de la connaître.

Aboo AfrHipoP se demande si les droits humains des artistes sont réellement protégés. Les artistes doivent avoir le droit de bénéficier des revenus issus de leur talent. L'argent va toujours du même côté. Les aides apportées à l'Afrique sont-elles réellement des aides ou servent-elles de support à l'exploitation des artistes ? Les artistes sont-ils aidés ou exploités ?

Aboo AfrHipoP est également interpellé par la posture de Tiken Jah Fakoly, mais estime qu'il faut parfois être dans le système pour lutter contre le système. L'objectif est de faire passer un message. Il n'est pas nécessairement contradictoire de porter un discours, d'intégrer le système pour capter des moyens financiers, puis d'aider les acteurs locaux à créer et à permettre à la culture africaine de s'émaner. Il est clair que la décolonisation passera par la mobilisation des Africains. Aboo Afrhipop aime la France et les Français du fond de son cœur, mais réprovoque la politique de l'État. Il aime les humains, mais estime que ce n'est pas à la France de décoloniser l'Afrique, mais à l'Afrique de se décoloniser.

Thomas Dayan, Fédération internationale des musiciens, estime que la rémunération des artistes constitue une question centrale. Cela vaut à la fois pour les stars et les musiciens qui les accompagnent. Certains musiciens jouent dans des restaurants et ne sont payés que par un repas. Cette situation est édifiante, mais reste une réalité. Il est très difficile de trouver un pays où les artistes sont rémunérés et vivent correctement. En Afrique, de nombreux artistes sont contraints de faire toute autre chose pour vivre. Ils sont très mal considérés. Avec la montée en puissance du streaming, la rémunération des artistes devient de plus en plus difficile, y compris pour les artistes principaux. Le streaming permet à certains titres

de connaître un succès qu'il ne connaîtrait pas sur un support physique, mais la concurrence est particulièrement exacerbée. Les rapports économiques dans le monde du streaming font que les artistes sont très mal payés. Avec le développement de l'offre disponible sur les plateformes, ce constat ne fait que s'aggraver. Pour Thomas Dayan, Tiken Jah Fakoly n'est pas illégitime en dénonçant les traces de la colonisation et les liens entre les intérêts de la France et de la Côte-d'Ivoire. En Afrique, les artistes sont souvent instrumentalisés par le pouvoir. De ce point de vue, l'exemple de Tiken Jah Fakoly est frappant.

Christine M. Merkel invite les intervenants à dire quelques mots de conclusion.

Amélie Salembier met en avant l'intérêt du système d'intermittence du spectacle, mais remarque que la rémunération des artistes extra-européens est très lourdement taxée. Elle n'ira pas jusqu'à parler d'une exploitation des artistes africains, mais observe que le système de financement des tournées d'artistes extra-européens finance davantage la possibilité donnée au public français de découvrir ces artistes que les artistes eux-mêmes.

Alexandre Girard-Muscagorry estime important d'embrasser l'ensemble des sujets à échelle d'homme et de femme, c'est-à-dire en évitant de porter des discours surplombants.

El Hadj Souleymane Gassama croit que chacun est traversé de contradictions. Il convient de trouver un équilibre pour que ces contradictions ne conduisent pas à une annihilation. Comme Tiken Jah Fakoly, **El Hadj Souleymane Gassama** dénonce le fait colonial, mais il existe une forte incohérence à critiquer l'institution qui finance celui qui la dénonce. Au final, cette incohérence sert le discours des détracteurs. Pour engager une dynamique collective, il faut ouvrir les yeux sur ses propres contradictions et sortir du manichéisme. L'histoire humaine, complexe, n'est pas faite de bourreaux perpétuels et de victimes éternelles.

Christine M. Merkel remercie l'ensemble des contributeurs à cet échange de qualité.

Musiques et (im-)migrations : influences et confluences des migrations sur les syncrétismes musicaux, sociaux et culturels.

#04



François Besignor



Pamela Badjogo



Lobsang Chonzor



D. Laborde



Julie Oleksiak



Aziz Sahmaoui



Catherine de Wenden

Modération :

François Besignor, journaliste, cofondateur de Zone Franche.

Intervenants :

Pamela Badjogo, Artiste

Lobsang Chonzor, Artiste

Denis Laborde, Ethnologue, directeur de recherche au CNRS, directeur d'études à l'EHESS, Centre Marc Bloch, Berlin & Festival Haizebegi, Bayonne

Julie Oleksiak, Docteure en ethnomusicologie de l'EHESS, coordinatrice de la recherche au CMTRA (Centre des Musiques Traditionnelles en Rhône-Alpes)

Aziz Sahmaoui, Artiste

Catherine de Wenden, Directrice de recherche au CNRS

François Bensignor présente une carte du monde des musiques pour introduire la table ronde. Cette carte est un outil pédagogique destiné aux collégiens de Seine-Saint-Denis. Elle évoque les parcours migratoires et les transformations musicales qu'elles engendrent, mais également les évolutions stylistiques dans le temps et l'espace..

François Bensignor souhaite également évoquer le parcours exemplaire d'un homme qui a montré à quel point les politiques d'immigration du monde occidental sont ineptes en plus d'être inefficaces. Mamadou Konté s'est fait refouler à Marseille dès son premier voyage en France en 1965. Il est revenu immédiatement après pour vivre une vie de clandestin, de travailleur, puis de syndicaliste. Mamadou Konté a créé Africa Fête (festival à Marseille), ayant joué un rôle clé dans le domaine de la musique.

Comment la musique peut-elle être un élément de dialogue ? Comment les membres des diasporas transmettent-elles les cultures et jouent-elles un rôle de passeur ? Comment la musique permet-elle dans l'exil de s'unir entre soi et de s'unir à l'autre ? Pour répondre à ces questions, **François Bensignor** propose d'ouvrir la table ronde.

Catherine de Wenden, Directrice de recherche au CNRS, présente l'atlas des migrations. Il lui a été demandé de produire une vision sur les migrations en 96 pages. Dans cette vision, l'Asie, particulièrement vaste, a dû être scindée en plusieurs zones. Le monde globalisé est un monde de mobilité, mais les deux tiers de la population mondiale sont empêchés de circuler par la politique des visas. Dans les pays pauvres et mal gouvernés, les populations sont soumises à d'importantes contraintes. Il existe donc une hiérarchie du droit à la mobilité à cause des visas qui sont imposés aux pays les moins élevés dans la hiérarchie. Dans un monde gouverné par le libéralisme économique, tout circule, sauf les hommes et les femmes. **Catherine de Wenden** dénombre 287 millions de migrants internationaux, ce qui est très peu par rapport aux 8 milliards d'êtres humains. Du fait des difficultés introduites par les visas, les migrations sont de plus en plus régionalisées. Avec les grandes

transformations géopolitiques, le monde est passé d'une fermeture entre est ou ouest du temps de la guerre froide à une fermeture entre nord et sud. **Catherine de Wenden** ne croit pas, sauf à considérer que l'opinion publique est analphabète, qu'il soit possible de supprimer les flux migratoires. Ceux-ci traduisent des tendances lourdes du monde actuel : aspiration à la mobilité, aspiration au mieux-être, crises de toutes natures ou encore conflits armés. Il est à noter que les étudiants constituent désormais le premier vecteur de migration légale en Europe devant les familles, les réfugiés et le travail. En 1973 et 1974, les pays européens ont fermé leurs frontières à l'immigration de travail. Seule l'Allemagne est sortie de cette fermeture pour des motifs économiques et démographiques. Les autres pays conservent leur position de fermeture. Des entrepreneurs sont contraints de demander l'asile pour venir développer leur projet en Europe. Quelques tentatives ont été lancées pour intégrer des artistes dans les réfugiés et leur donner une protection temporaire, notamment ceux ayant pu fuir l'Algérie ou l'Afghanistan.

Lobsang Chonzor, Artiste, indique que ses parents ont suivi le Dalai-lama dans son exil en Inde. Lors de son arrivée en France, il s'est adapté à la langue, mais également à la nourriture. L'exilé s'adapte à la culture locale pour réussir sa vie, mais perd au fil du temps sa culture d'origine. Cet éloignement présente une forme de danger. Fort heureusement, des écoles de tibétain existent en France, ce qui constitue une chance. Toutefois, la culture tibétaine souffre de l'action de destruction orchestrée par la Chine. Depuis son arrivée en France, **Lobsang Chonzor** a pu échanger et créer avec des artistes de nombreux pays. Il apprécie la France pour la chance qui est donnée à l'artiste. En Inde, il n'était pas rémunéré pour son art et occupait un emploi de bureau. Grâce au régime d'intermittence du spectacle, Lobsang Chonzor vit depuis 15 ans en France et a la possibilité de mettre en avant la culture tibétaine.

Pamela Badjogo, Artiste, observe que les artistes, qu'ils soient africains ou non africains, ont pour rôle premier d'extraire le public de son quotidien. Lorsqu'un artiste africain

s'installe en France, il arrive avec sa passion et souhaite faire passer des messages. En tant que Gabonaise, **Pamela Badjogo** a toujours estimé que la réussite devait conduire à se tourner vers la France. Les artistes d'Afrique de l'Ouest qui ont percé et avec qui **Pamela Badjogo** a pu échanger avaient percé en France. Elle est arrivée en 2018. Dans L'officiel des spectacles, elle a alors repéré 2 000 lieux de spectacle, mais assez rapidement, un directeur de label lui a expliqué qu'il recevait chaque semaine la production de 2 000 artistes dont la proposition était similaire à la sienne. **Pamela Badjogo** comprend qu'il faut entrer dans le moule, mais également que différents paramètres doivent être pris en compte pour se démarquer. Avec le Covid, le nombre de lieux d'expression s'est réduit, mais les artistes sont restés aussi nombreux. Si la concurrence est dense, la France est un pays où les musiciens du monde peuvent s'exprimer. C'est aussi pour cela que les musiciens viennent en France. En tant que femme, féministe et maman solo, **Pamela Badjogo** reconnaît que sa situation est prise en compte par de nombreuses structures, même si du chemin reste à parcourir. Dans ce domaine, l'accompagnement s'est nettement amélioré. De plus en plus, elle parvient à obtenir que son enfant soit pris en charge lorsqu'elle se produit. La société avance. Avec ces avancées, les femmes peuvent plus facilement exercer leur art en France.

Aziz Sahmaoui, Artiste, revient sur l'année 1995 et l'arrivée de nombreux artistes algériens en France. C'est alors que l'Orchestre National de Barbès a donné un concert marquant au New Morning. Cette formation a fini par représenter la France à travers le monde. Elle a rempli les salles. L'immigré pouvait payer sa place. Les salles ont été complètes des années durant. Lorsque les instruments jouent, le public danse et se réunit autour d'une divinité. L'Orchestre national de Barbès compte 12 membres. Au fil du temps, les formations se sont réduites alors qu'en Afrique, elles peuvent compter jusqu'à plus de 20 membres. **Aziz Sahmaoui** ne comprend pas cette recherche d'économies.

Julie Oleksiak, docteure en ethnomusicologie, présente son travail de thèse sur le

programme des musiques transculturelles de l'abbaye de Royaumont, centre de création artistique existant depuis plus de 80 ans. Frédéric Deval, directeur artistique, met ce programme en place en 2000 et le pilote jusqu'en 2016 afin d'organiser des rencontres entre « des cultures et des langages musicaux que la mondialisation amène à s'interconnecter » et contrer ce qu'il percevait comme des « forces de dissociation » menaçant le monde. A partir d'une représentation cartographique de la programmation, **Julie Oleksiak** interroge la représentation du monde que peut fabriquer une telle programmation : la récurrence de certains artistes, les liens créés entre ceux-ci, les régions du monde représentées (et celles oubliées), la place des femmes... Le cas de Royaumont n'est pas unique et les contradictions peuvent-être décelées dans nombre de programmations. Ainsi, l'ouverture affichée d'une programmation artistique peut masquer des portes fermées aux femmes artistes (à Royaumont 544 hommes contre 90 femmes) ; l'idéal universaliste promu à travers une démarche de rencontre des cultures met en valeur des différences qui se révèlent pourtant anecdotiques dans les pratiques (une grande famille d'artistes française). Il est important de faire preuve de vigilance pour identifier le point à partir duquel le fonctionnement n'est plus émancipateur et commence à brimer les libertés individuelles.

Denis Laborde, Ethnologue, directeur de recherche au CNRS, directeur d'études à l'EHESS, Centre Marc Bloch, Berlin & Festival Haizebegi, Bayonne, souligne que le festival Haizebegi a mis du temps à trouver son identité. Il s'agit d'un lieu de rencontre et d'échange entre les artistes. Des concerts, des films et des tables rondes permettent de rendre les sciences sociales palpables. L'objectif consiste à faire de la musique un outil pour comprendre les sociétés humaines. La musique est utilisée comme un outil de transformation sociale. Les sciences sociales n'interviennent pas seulement après coup, elles n'analysent pas seulement des phénomènes finis. Les sciences sociales s'insèrent dans le flot et analysent les mouvements en temps réel. En cela, elles deviennent des sciences expérimentales. Cette posture n'est pas nouvelle. Qu'est-ce que les musiques peuvent apporter aux langues so-

ciales ? Elles permettent d'expérimenter des terrains et de mener des observations. Qu'un concert ait lieu ne signifie pas que le projet a réussi. La question de la critériologie et de l'évaluation est donc centrale. Cette évaluation doit permettre de grandir dans la durée. Les catégories instituées sont interrogées en analysant la manière dont elles ont été instituées. Cette approche relève de l'idéologie et de la manière dont les sociétés sont constituées. En bout de course, cela conduit à s'interroger sur l'implémentation sociale et sur l'efficacité de l'action menée au sein de la société.

François Bensignor propose de passer la parole à la salle.

Bénédict Bimoko, instrumentiste et cheffe de projet promotion, s'adresse à **Pamela Badjogo** et lui demande s'il est souhaitable d'entrer dans le moule ou s'il s'agit d'une fatalité.

Pamela Badjogo aurait préféré ne pas avoir à entrer dans le moule. Elle est arrivée en France avec sa joie de vivre, mais cela n'était pas suffisant pour convaincre ses interlocuteurs de la faire jouer. Pour convaincre les interlocuteurs ou les contourner, il faut se former pour apprendre les codes et justifier chaque composante du projet même s'il est jugé trop cher.

Denis Laborde remarque que les personnes en situation de migration sont perçues comme des personnes qui subissent leur situation et donc à même de faire ce qui leur est demandé parce qu'elles n'ont pas le choix pour s'en sortir. En réalité, ce sont des personnes qui ont les capacités d'agir pour que la situation tourne à leur avantage.

Aziz Sahmaoui souligne que s'adapter nécessite de s'investir. Pour travailler avec Salif Keita, pour intégrer un festival, il faut travailler. De cette manière, entrer dans le moule, c'est comprendre un lieu et l'honorer.

Une participante considère que l'adaptation aux critères est un exercice assommant pour tous les musiciens, qu'ils soient Africains ou qu'ils viennent de Paris. Si le formalisme est assommant, il permet de structurer le regard sur sa propre proposition. Il s'agit donc de respecter des règles. Pour un Européen qui souhaiterait se produire en Afrique, les règles lo-

cales sont très probablement aussi difficiles à appréhender. Les chocs culturels peuvent être douloureux, mais les dépasser permet de se déployer au-delà de son soi initial.

Pamela Badjogo reconnaît qu'il peut être positif de s'adapter aux règles de l'autre, mais tous les artistes diront qu'ils préfèrent crier et revivre le temps des Beatles, même s'ils ne l'ont pas connu.

Ourida Yaker, productrice et tourneuse, pense que l'arrivée en France peut conduire à une forme d'effacement. La richesse n'est pas considérée. En arrivant en France, il faut entrer dans une case. Pour un musicien algérien, il est certainement plus difficile de travailler que pour un musicien brésilien. En 1997, elle a créé un site internet pour promouvoir la scène culturelle algérienne à Paris. Quoi qu'il en soit, entrer dans le moule, c'est aussi dépasser sa frustration et travailler pour aller vers quelque chose de plus positif.

Frank Tenaille, journaliste, directeur artistique du Chantier à Correns, et ex-Président de Zone Franche, prend plusieurs exemples de grands artistes reconnus (Salif Keita, Cesaria Evora, Cheikha Rimiti) qui ont connu des périodes d'anonymat et donc de reconnaissance artistique. Leur mise en lumière est le fruit d'un peu de hasard et de nombreuses rencontres humaines (avec d'autres artistes, journalistes, producteurs, documentaristes...). La reconnaissance de l'autre dans sa plénitude est faite par un petit nombre de gens. Il y a des lieux prescripteurs de propositions, surtout en ce qui concerne les Musiques du Monde qui interrogent les rapports Nord/Sud et les questions d'interculturalité.

Sébastien Laussel souhaite remercier les panélistes pour ces deux journées, lesquelles auront aidé Zone Franche dans son travail prospectif. Sans le vouloir, Zone Franche a choisi un thème plus que jamais d'actualité. Cette séquence d'États Généraux s'étalera sur 4 ans. En 2024, la thématique sera « Musique et culture : au cœur de la mondialisation des logiques de marché ». Les rencontres suivantes porteront sur « Peuples et cultures » en 2025 et « Musiques du Monde < > ethno-futurisme en 2026 ».

ZONE FRANCHE – LE RÉSEAU DES MUSIQUES DU MONDE :

Le réseau Zone Franche rassemble 220 structures qui se fédèrent autour d'enjeux professionnels et politiques en faveur des Musiques du Monde et de la diversité culturelle.

Le réseau est un lieu d'initiatives, de réflexions, de partage d'expériences et de coopérations autour de projets originaux. Un laboratoire d'où partent des idées nouvelles et se construisent les actions collectives de demain, fruit de l'interaction entre différents métiers, différentes implantations territoriales, au service d'un foisonnement d'esthétiques, de pratiques et d'inspirations musicales.

Le réseau pilote actuellement la plateforme média AuxSons.com, le Comité Visas Artistes dédié à la mobilité internationale, et diverses actions en soutien à la structuration des acteurs de la filière.

BUREAU

Présidente : Cécile Héraudeau
Vice-Président: Patrick Duval
Trésorière : Séverine Berger
Trésorière adjointe : Ourida Yaker
Secrétaire Général : Guillaume Roche

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Accords Croisés : Guillaume Roche
Attacafa : Audrey Fléchet / Héroïse Roux
Aux Heures d'Été : Cécilia Guénégo
Bretagne(s) World Sounds : Nolwenn Chaslot / Marion Beloeil
Déravage Prod. : Greg Connan
Détours du monde et +Le Silo+ : Fabien Moutet
Festival Convivencia : Cécile Héraudeau
KiéKi Musiques : Pauline Gobinni / Chantal Saez
La Curieuse : Fanny Zanetton / Tib Gléréan
Latinissimo / Fiesta des Suds : Olivier Rey
Le Rocher de Palmer - Musiques de Nuit
Diffusion : Patrick Duval
Les Suds, à Arles : Marie-José Justamond / Stéphane Krasniewski
Mad Minute Music : Corinne Serres

Othantig : Blick Bassy
Pôle Régional des Musiques Actuelles La Réunion (P.R.M.A.) : Jean-François Cadet
Rio Loco / Le Metronum : Fabien Lhérisson
Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP) : Bernard Mouchon
Tour'n'sol Prod. : Ourida Yaker
Uni'sons - Festival Arabesques : Habib Dechraoui
Veev Com : Séverine Berger
Zamora Productions : Sabine Châtel

L'ÉQUIPE PERMANENTE

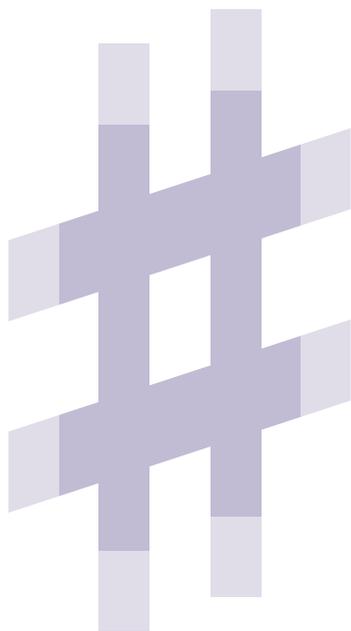
Directeur: Sébastien Laussel
Coordinatrice : Amandine Saumonneau
Coordinatrice éditoriale pour #AuxSons : Angèle Cossée
Chargée de communication : Caroline Lambert
Chargé de projets : Maceo Teixeira

ZONE
FRANCHE
LE RESEAU
DES MUSIQUES
DU MONDE
présente :

#AUXSONS

AuxSons.com

Le Webmedia des Musiques
& Vibrations du Monde



LES PARTENAIRES DE ZONE FRANCHE



LE LIEU ASSOCIÉ

Théâtre de l'Alliance Française



Directrice de la publication : Cécile Héraudeau

Conception graphique : Frédéric Duciel

Impression : EOZ, Trappes

Dépôt légal : Mars 2023

ISBN 978-2-9587317-2-4 (EAN 9782958731724)

Exemplaire non commercialisé.

Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.



ZONE FRANCHE

43 boulevard de Clichy - 75009 Paris

+33 (0)9 70 93 02 50 / +33 (0)6 88 13 37 31

www.zonefranche.com

www.auxsons.com